

1. Jean de Poursais, « À la Pucelle d'Orléans »

L'anthologie d'Anne-Lise Diez et de Bernard Lorraine recensait bien ce poème, mais sans précision, le datant d'avant 1628, mais tantôt des XVI^e-XVII^e tantôt des XV^e-XVI^e siècles ; quant à son auteur, pourtant donné comme « J. de Poursais, sieur d'Adomp », il était aussi déclaré « non identifié »¹⁵⁸. En fait, la date maximale peut être reculée, puisque le poème appartient au *Recueil de plusieurs inscriptions pour les statues du roi et de la Pucelle d'Orléans et diverses poésies* de Charles du Lys¹⁵⁹ mais aussi au *Recueil de plusieurs inscriptions proposées pour remplir les tables d'attente étant sous les statues du roi Charles VII et de la Pucelle d'Orléans* de Nicolas Bergier (1613).

Jehan de Poursais était sieur d'Adomp dans les Vosges, et gentilhomme lorrain. Il vécut à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle. Capitaine, prévost, gruyer et receveur de Ruppe, en la maison et hospital de Gerbonvaux, établi avec sa femme Philippe de Briseur à Nancy en 1621, il est prevost de ladite baronnie de Ruppe lorsque lui et son épouse sont en 1623 donateurs de l'hôpital de Mirecourt. Dans la documentation, on rencontre son prénom également sous la graphie « Jehan de Poursas ». Il ne faut pourtant pas le confondre avec son possible ancêtre Jehan Willaume dit « de Po(u)rsas », un garde de sceau de Mirecourt, anobli en 1471. Le nom de ce village, dont les premières mentions remontent aux environs de l'an mil, vient de *Portus Suavis*, qui donna *Porsas*, *Poursas*, *Poursais* et enfin *Poussay*.

Montaigne passa dans ce village tout proche de Mirecourt en septembre 1580, en route vers Plombières et l'Italie ; en témoigne son *Journal de voyage en Italie* :

De Mannese, nous partismes mardi, au matin & vinsmes disner à

VAUCOULEUR, une lieue. Et passames le long de la rivière de Meuse dans un village nommé.

DONREMY, sur Meuse, à trois lieues dudit Vaucouleur. D'où estoit natifve cette fameuse pucelle d'Orléans, qui se nommoit Jeane Day ou Dallis. Ses descendans furent annoblis par faveur du Roi & nous monstrarent les armes que le roi leur donna, qui sont d'azur à un'espée droite couronnée & poignée d'or, & deux fleurs de lis d'or au côté de ladite espée ; de quoi un receveur de Vaucouleur donna un escusson peint à M. de Caselis. Le devant de la maisonnette où elle naquit est toute peinte de ses gestes mais l'aage en a fort corrompu la peinture. Il y a aussi un arbre le long d'une vigne qu'on nomme, l'arbre de la Pucelle, qui n'a nulle autre chose à remarquer. Nous vinsmes ce soir coucher à

NEUFCHATEAU, cinq lieues. Où en l'église des Cordeliers il y a force tombes anciennes de trois ou quatre cens ans de la noblesse du pais, desqueles toutes les inscriptions sont en ce langage : *Cy git tel qui fut mors lors que li milliares courroit per mil deux cens &c.* M. de Montaigne vit leur librairie où il y a force livres ; mais rien de rare, un puis qui se puise à fort grands seaux en roullant avec les pieds un *plachié* de bois qui est appuyé sus un pivot, auquel tient une piece de bois ronde à laquelle la corde du puis est attachée. Il en avoit vu ailleurs de pareils. Joignant le puis, il y a un grand vaisseau de pierre eslevé audessus de la marseille de cinq ou six pieds, où le seau se monte ; & sans qu'un tiers s'en mesle, l'eau se renverse dans ledit vaisseau, & en ravalles quand il est vuide. Ce vaisseau est de telle hauteur que par icelui avec des canaus de plomb, l'eau du puis se conduit à leur réfectoire & cuisine & boulangerie, & réjaillit par des corps de pierre eslevés en forme de fontaines naturelles. De Neufchateau où nous desjunasmes le matin, nous vinsmes soupper à

MIRECOURT, six lieues. Belle petite ville où M. de Montaigne ouyt nouvelles de M. & Mad. de Bourbon qui en sont fort voisins. Et lendemain matin après des-juner alla voir à un quart de lieue de là, à quartier de son chemin, les religieuses de Poussay. Ce sont religions de quoi il y en a plusieurs en ces contrées là establies pour l'institution des filles de bonne maison. Elles y ont chacune un bénéfice, pour s'en entretenir, de cent, deux cens ou trois cens escus, qui pire, qui meilleur, & une habitation particuliere où elles vivent chacune à part soi. Les filles en nourrice y sont reçues. Il n'y a nulle obligation de virginité, si ce n'est aus officieres, comme abbesse prieure & autres. Elles sont vestues en toute liberté, comme autres damoiselles, sauf un voile blanc sus la tête & en l'église pendant l'office un grand manteau qu'elles laissent en leur siege au coeur. Les compagnies y sont reçues en toute liberté, chez les religieuses particulieres qu'on y va rechercher, soit pour les poursuivre à épouser, ou à autre occasion. Celles qui s'en vont peuvent résigner & vendre leur bénéfice à qui elles veulent, pourveu qu'elle soit de condition requise. Car il y a des seigneurs du pais qui ont cette charge formée, & s'y obligent par serment de tesmoigner de la race des filles qu'on y présente. Il n'est pas inconvenient qu'une seule religieuse ait trois ou quatre bénéfices. Elles font au demeurant le service divin comme ailleurs. La plus grand part y finissent leurs jours & ne veulent changer de condition. Delà nous vinsmes soupper à

¹⁵⁸ Anne-Lise Diez et de Bernard Lorraine, *La Pucelle et l'Amazone. Représentation de Jeanne d'Arc en littérature. Un florilège*, Langres, Dominique Guéniot, 2007, pp. 111 et 339.

¹⁵⁹ Martin, 1628 ; cf. la monumentale *Bibliographie des recueils collectifs de poésies. 1597-1700* publiée par Frédéric Lachèvre chez Leclerc en 1901-1905, tome I, p. 281.

ESPINÉ, cinq lieuës. C'est une belle petite ville sur la rivièrre de la Moselle où l'entrée nous fût refusée d'autant que nous avions passé à Neufchâteau, où la peste avoit été il n'y a pas long-temps.

Nous annotons ce poème pour en éclairer, dans la mesure du possible, les allusions historiques, qui permettent de restreindre aux années 1594-1613 la date probable du sonnet.

R. Vaissermann

À la Pucelle d'Orléans

Ny l'exploit courageux de la Bethulienne
Qui sauva par un coup sa ville & ses amis¹⁶⁰,
Ni celle qui vaillante à la mort s'est soumis
Pour defendre aux combats la Cité Phrygienne¹⁶¹ ;

Ny celles qui n'aguere en l'Isle Cyprienne¹⁶²
Et dedans Scutari¹⁶³ en armes se sont mis
Pour chasser de leurs murs les plus grands ennemis
D'elles, de leurs pays & de la foi Chrestienne

Ne sont à comparer à tes braves exploits,
Ô Pucelle, qui as par tant & tant de fois
Vaillamment combattu l'ennemy de la France ;

Qui as fait couronner son legitime Roy,
Son Royaume remis sous le joug de sa loy,
Ses sujets délivrés de l'Angloise Puissance.

¹⁶⁰ Alors que le général assyrien Holopherne avait mis le siège devant Béthulie, la juive béthulienne Judith, à la faveur de la passion qu'elle lui inspira et d'un banquet où il l'invita, trouva moyen de lui ôter la tête, de la transporter en secret, de l'exposer aux remparts. Ce que voyant, les Assyriens s'enfuirent, poursuivis par les Béthuliens qui les taillèrent en pièces.

¹⁶¹ Il doit s'agir de Penthésilée, bien que Priam eût combattu, avant la Guerre de Troie, contre les Amazones aux côtés des Phrygiens (Homère, *Iliade*, ch. III, vv. 184-189). D'après diverses traditions mythographiques (notamment Quintus de Smyrne, *Suite d'Homère*, livre I), Penthésilée vint en effet aider les Troyens après la mort d'Hector. – Penthésilée fait partie des « Neuf Preuses », issues de l'histoire et de la mythologie de l'Antiquité païenne et qui remontent sans doute au *Livre de Lèscæ* de Jehan Le Fèvre dans les années 1370-1380 : il y inclut Sémiramis, Sinope, Hippolyte sa sœur, Ménalippe, Lampeto et Penthésilée, Tomiris, Teuca et Déiphyle. Jeanne d'Arc fut même de son vivant qualifiée de Preuse, de sorte que certains comptent avec elle Dix Preuses, de même que Bayard fait le dixième Preux. – Le parallèle avec Penthésilée est ancien, un clerc français installé à Rome ayant dès 1429 évoqué l'impact de la délivrance d'Orléans en comparant Jeanne à la reine des Amazones. Au même moment, Christine de Pizan précise que Jeanne surpasse les neuf Preuses, dans le *Ditié de Jehanne d'Arc* :

Hester, Judith et Delbora,
Qui furent dames de grant pris,
Par lesquels Dieu restora
Son peuple, qui fort estoit pris,
Et d'autres pluseurs ay apris
Qui furent preuses, n'y ot celle,
Mains miracles en a pourpris
Plus a fait par ceste Pucelle.

¹⁶² Pour reconquérir Chypre, la flotte ottomane débarqua dans le port de Limassol le 1^{er} juillet 1570. Quelques semaines plus tard, les Ottomans lancèrent leurs opérations militaires terrestres, qui durèrent treize mois. Ils assiégèrent ainsi la ville de Nicosie, où s'étaient retranchés 10 000 soldats vénitiens. Au terme d'affrontements qui durèrent 49 jours, ils parvinrent à prendre la ville, le 9 septembre 1570.

¹⁶³ Ville de l'actuelle Albanie (auj. Shkodër) prise sur les Vénitiens par le Sultan Mahomet II avec plus de 100 000 soldats en 1479. La défense de la dernière ville non occupée de l'Albanie dura 7 mois ; une garnison de 1600 personnes se défendit avec bravoure. Coriolano Cippico (1425-1493) se distingua dans la défense de Scutari contre les Turcs et la décrit dans *De Bello Asiatico libri III* (Venise, 1594). Cette défense fut aussi décrite par le premier historien albanais, témoin des événements et originaire de la ville : Marin Barleti (1450-1512), dans *De obsidione Scodransi* (Venise, 1504).